

FOREST GATE RESOURCES INC.

Renseignements exigés aux termes du deuxième paragraphe de l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) (Article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières* (Québec))

1. *Date prévue du placement*

À compter de la date à laquelle l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) donne son accord ou ne formule pas d'opposition au présent avis.

2. *Description des titres placés*

- i) unités accréditatives de Forest Gate au prix de 0,30 \$ l'unité accréditive, chaque unité accréditive se composant d'une action accréditive et d'un bon de souscription accréditif, lequel permettra à son porteur de souscrire pendant 24 mois à compter de la date de clôture une action ordinaire non accréditive additionnelle au prix de 0,40 \$ l'action additionnelle;
- ii) unités non accréditatives au prix de 0,25 \$ l'unité non accréditive, chaque unité non accréditive se composant d'une action non accréditive et d'un demi bon de souscription non accréditif. Chaque bon de souscription non accréditif entier permettra à son porteur de souscrire pendant 24 mois à compter de la date de clôture une action ordinaire non accréditive additionnelle au prix de 0,35 \$ l'action additionnelle; et
- iii) bons de souscription du courtier permettront au courtier d'acheter, pendant une période de vingt-quatre mois à compter de la date de l'émission des bons de souscription du courtier, des unités non accréditatives au prix de 0,25 \$ l'unité. Les unités non accréditatives auront les mêmes modalités que les unités non accréditatives vendues parmi le public.

3. *Nombre de titres à placer*

- i) Jusqu'à 5 000 000 d'actions ordinaires accréditatives et 2 500 000 bons de souscription d'actions accréditifs permettant l'achat de 2 500 000 actions ordinaires non accréditatives additionnelles;
- ii) Jusqu'à 26 000 000 d'actions ordinaires non accréditatives (dans l'hypothèse où aucune unité accréditive n'est souscrite) ou jusqu'à 22 000 000 d'actions ordinaires non accréditatives (dans l'hypothèse où la totalité des unités accréditatives sont souscrites) et jusqu'à 13 000 000 de bons de souscription d'actions non accréditif permettant l'achat de 13 000 000 d'actions ordinaires non accréditatives additionnelles (dans l'hypothèse où aucune unité accréditive n'est souscrite) ou 11 000 000 de bons de souscription accréditifs permettant l'achat de 11 000 000 d'actions ordinaires non accréditatives additionnelles (dans l'hypothèse où la totalité des unités accréditatives sont souscrites);
- iii) Des bons de souscription du courtier jusqu'à concurrence de 10 % du nombre de titres vendus par Valeurs Mobilières Northern Inc., permettant l'achat d'un nombre équivalent d'unités non accréditatives; et

- iv) Nombre indéterminé d'unités non accréditives, se composant d'un nombre équivalent d'actions ordinaires non accréditives et de la moitié de bons de souscription non accréditifs permettant l'achat d'un nombre équivalent d'actions ordinaires accréditives additionnelles.

4. *Description du mode placement ainsi que les nom et adresse du placeur pour compte chargé du placement*

Prise ferme préalable jusqu'à concurrence de 2 500 000 \$ et placement pour compte jusqu'à concurrence de 1 500 000 \$ additionnels par Valeurs Mobilières Northern Inc.. Placement par l'émetteur pour le reste, le cas échéant.

5. *Le produit net que l'émetteur prévoit retirer du placement et les emplois principaux envisagés pour cette somme et les fonds prévus pour chacun de ces emplois*

Aux fins de poursuivre la mise en valeur du projet diamantifère East Side, en Saskatchewan, et aux fins générales de l'entreprise, y compris le financement de la filiale de l'émetteur, Blue Note Metals Inc.

6. *Le nom de tout porteur qui vend des titres, le cas échéant*

S.O.

7. *Le nom de l'autorité compétente pour viser les documents d'information ou pour accorder une dispense, s'il y a lieu*

S.O.

8. *Un exemplaire de tous les documents d'information qui seront remis aux souscripteurs et déposés auprès de l'autorité compétente*

S.O.

Montréal (Québec), le 15 mars 2005

FOREST GATE RESOURCES INC.

par (signé) Leonard Serafini
Dûment autorisé